



ASSOCIATION DU PRESOIR DU CHÂTEAU DE LUTRY

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 2 septembre 2021

Membres présents : 29

Monsieur	AGUET	Raymond	Monsieur	GUILLEN	Carlos
Monsieur	BLANC	Etienne	Monsieur	LEUBA	Jean-Samuel
Monsieur	BLONDEL	Stéphane	Monsieur	LUDI	Jean-Marc
Monsieur	BRÖNNIMANN	François	Monsieur	MONOD	Charles
Monsieur	BUJARD	Paul	Monsieur	OBERSON	André
Monsieur	CHARLTON	Brian	Monsieur	PATUREL	Jacques
Monsieur	CHEVALLEY	Christophe	Monsieur	RICHOZ	Claude
Monsieur	CONUS	Jean-Daniel	Monsieur	ROUSSEIL	François
Monsieur	CRISINEL	André	Monsieur	SCHLAEPPI	Robin
Monsieur	CRISINEL	Nicolas	Monsieur	SCHLAEPPI	Pierre-Alexandre
Monsieur	DIRAC	Richard	Monsieur	STAEHLI	Nicolas
Monsieur	ENGLER	Olivier	Monsieur	SUTER	François
Monsieur	FONTANA	Jacques	Monsieur	TERRIN	René
Monsieur	FRANGIONI	Francesco	Monsieur	VALLE	Antonio
Monsieur	GRIVEL	Lucien			

Membres excusés : 30

Monsieur	AMY	Alain	Monsieur	LUTHI	Jean-Claude
Monsieur	BARONE	Pascal	Monsieur	MARGUERAT	Patrick
Monsieur	BIRCHER	Jakob	Monsieur	MEIENHOFER	Laurent



ASSOCIATION DU PRESSEIR DU CHÂTEAU DE LUTRY

Monsieur	CEPPI	Eric	Monsieur	MINGARD	Philippe
Madame	CHABLAIX	Marie-Claude	Monsieur	NAAMAN	Saïd
Madame	CLERC	Charlotte	Monsieur	PASCHOUD	Olivier
Monsieur	DIZERENS	Louis	Monsieur	PASCHOUD	Ludovic
Madame	EHRWEIN LUTHI	Jacqueline	Monsieur	ROD	Armand
Monsieur	FOUVY	Laurent	Monsieur	ROD	Sébastien
Monsieur	GABRIEL	Bernard	Monsieur	ROHRBACH	Fabien
Monsieur	GAY	Claude-Alain	Monsieur	ROUGE	Olivier
Monsieur	GREGOIR	Bruno	Monsieur	SANDOZ	Philippe
Monsieur	GUILLEN	Fernand	Monsieur	TSCHUDI	David
Monsieur	HAEBERLI	Jean-Marc	Monsieur	VENZI	Christian
Monsieur	LECOULTRE	Jean-Daniel	Monsieur	VOLLENWEIDER	Marc-Aurèle

1. Salutations du Président

Le Président Samuel Leuba salue les personnes présentes et ouvre l'assemblée générale ordinaire à 19h45.

2. Remarques sur le procès verbal de la dernière assemblée générale

Le secrétaire François Suter demande à l'assemblée s'il y a des modifications ou adjonctions concernant le procès verbal du 3 septembre 2020.

Néant.

Le procès verbal est adopté à l'unanimité par l'assemblée



ASSOCIATION DU PRESSEUR DU CHÂTEAU DE LUTRY

3. Rapport du Président 2020-2021

Chers membres,

Nous nous retrouvons à nouveau, comme en 2020, au mois de septembre au lieu du mois de juin pour tenir notre assemblée générale, en raison des contraintes sanitaires. Depuis notre dernière assemblée de 2020, les activités de notre Association ont été impactées de manière importante par le Covid-19.

C'est ainsi que la Fête des Vendanges elle-même a été annulée. Heureusement, nous avons pu effectuer l'activité principale que constitue la pressée. Le chef pressoir vous fera son rapport à ce sujet, tout à l'heure.

Notre vigneron de l'année, Stéphane Blondel, a pu prendre possession du fruit de la pressée et élaborer le millésime 2020.

A la sortie de l'hiver, nous avons dû renoncer à la séance de taille de la vigne. En revanche, nous avons pu mettre sur pied l'étiquetage et la mise en carton des bouteilles du millésime 2020, lors d'un magnifique samedi (8 mai 2021). L'ensemble s'est déroulé en extérieur, sur la terrasse avec la vue qu'offre le chemin des Moines.

La sortie pour la quarantième pressée envisagée en 2020 et renvoyée en 2021 a dû une fois de plus être repoussée sine die. Ainsi, il existe un risque que la sortie de la quarantième pressée devienne celle de la quarante-cinquième !

Pour combler le vide laissé par les manifestations de notre Association qui ont dû être annulées, votre Comité a décidé de participer à l'élaboration d'un ouvrage consacré aux vignobles et aux vignerons de Lutry. Grâce à une participation financière de l'Association cette dernière se verra, au même titre que le Pressoir du Château, décrite dans l'ouvrage qui est actuellement en voie d'édition. Nous nous réjouissons de pouvoir vous le présenter.

Avant de conclure, je tiens à remercier très vivement notre vigneron de l'année, Stéphane Blondel, qui nous a toujours accueillis chaleureusement dans la bonne humeur et avec d'excellents nectars. Mais surtout, il a su élaborer un magnifique millésime 2020 que vous appréciez tous, j'en suis sûr ! Un bémol doit toutefois être apporté. Malgré plusieurs messages invitant tous les membres à retirer, chez Stéphane Blondel, le carton de douze bouteilles auquel il a droit, nombreux sont ceux qui ne l'ont pas encore fait. Dès lors, je remercie les retardataires de bien vouloir prendre contact avec notre vigneron, pour récupérer son carton. Si certains cartons ne devaient pas avoir été pris d'ici à la fin septembre 2021, l'Association en disposera à son gré.

Enfin, comme nous sommes en septembre, cela signifie que nous approchons à grands pas de la prochaine pressée. Au vu des conditions météorologiques, celle-ci aura lieu le 9 ou le 16 octobre prochain.

Le nouveau vigneron de l'année, Christophe Chevalley, vous sera présenté au point 13 de l'ordre du jour.

D'ores et déjà je remercie celles et ceux qui voudront participer à la prochaine pressée de bien vouloir s'annoncer auprès du chef pressoir, à la fin de l'assemblée générale.

Nos remerciements vont également à tous ceux qui, lorsqu'ils sont convoqués, répondent favorablement et participent aux tâches de notre Association.

Je vous souhaite à toutes et tous un bel automne 2021 et espère vous revoir autour du Pressoir du Château lors de la prochaine pressée.

D'ici là, à votre santé !

le Président,

Jean-Samuel Leuba



ASSOCIATION DU PRESOIR DU CHÂTEAU DE LUTRY

4. Rapport du Chef pressoir

Après une très belle période estivale, nous avons rendez-vous ce samedi 19 septembre 2020, au Château de Lutry, pour la 40ème pressée de notre association. Le début de journée est quelque peu maussade, mais la petite bruine matinale laisse rapidement la place à un soleil parfois voilé mais qui nous accompagnera tout au long de cet événement.

L'équipe matinale, composée d'anciens et de quelques nouveaux membres particulièrement motivés, s'attelle très vite au nettoyage et à l'assemblage du pressoir. Après quelques petites réparations de fortune, tout est prêt pour recevoir la vendange de notre vigneron de l'année, Stéphane BLONDEL, fils de Pierre-André.

Ce ne sont pas moins de 125 caissettes pour un poids total de 1790 Kg d'un très joli raisin qui sont rapidement foulés et déversés dans le pressoir.

En fin de matinée, notre mage procède au traditionnel baptême de cette 40ème pressée avec la participation de la marraine Noémie, épouse de notre vigneron du jour. Le sondage révèle un taux de 80° degrés Oechslé. Cette édition 2020 est baptisée « **Ensemble avec Thalia** », en référence à l'association du même nom dont l'un des buts est de récolter des fonds pour la recherche contre la mucoviscidose.

Au terme de l'apéritif, nous nous régalaons de la magnifique paella préparée par nos membres Fernand GUILLEN et Nicolas CRISINEL, tout en profitant du très agréable accompagnement musical de notre membre Jakob BIRCHER.

Les opérations habituelles se poursuivent durant tout l'après-midi, serrage, pose et dépose des poissons, brassage, enlèvement des corbeilles pour se terminer en début de soirée au Caveau Maflé à partager une sympathique agape réunissant les derniers acteurs encore présents, fatigués mais comblés.

Cette 40ème pressée s'est très bien déroulée grâce à l'investissement de chaque membre présent que je tiens à remercier vivement. Tout en vous donnant déjà rendez-vous pour l'édition prochaine, on se réjouit d'avance de pouvoir déguster ce millésime 2020 qui s'annonce prometteur.

Le chef pressoir
Jacques Patures

5. Rapport du caissier Mr Richard DIRAC:

EXERCICE 2020/2021

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Les comptes qui vous sont présentés pour **l'exercice 2020/2021** se soldent par une perte de **CHF 254.01**, le nouveau capital de l'association se monte à **CHF 26'542.13**.

Quelques informations relatives aux comptes sous revue :

- Augmentation des **cotisations** suite à l'arrivée de nouveaux membres.
- Pas de **Fin Naze** lors de cet exercice.



ASSOCIATION DU PRESOIR DU CHÂTEAU DE LUTRY

- Achat de 100 bouteilles supplémentaires lors de cette récolte chez le **fournisseur vendanges**
- Pour les charges exceptionnelles, il s'agit du complément acheté à Paul-Auguste Coderey qui concernait l'exercice précédent (également lié à l'arrivée de nouveaux membres)

Le solde de du compte courant à la **BCV** au 30 avril 2021 est de **CHF 17'576.15**.

La totalité des **débiteurs** au bilan à la clôture a été encaissé à ce jour.

Le **stock de vins** se monte à **CHF 10'568.93**, soit une diminution de stock de **CHF 796.91**.

Les **passifs transitoires** sont composés notamment du solde à verser à Stéphane Blondel pour la récolte 20-21 ainsi que du montant à verser à Paul-Auguste Coderey (cf. commentaire charges exceptionnelles)

Je tiens à vous remercier, ainsi que le comité, pour la confiance accordée. Je reste à disposition pour tout renseignement complémentaire.

Richard Dirac
Caissier

Lutry, le 2 septembre 2021

6. Rapport des vérificateurs

EXERCICE 2020/2021

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

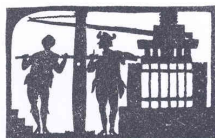
Les vérificateurs soussignés se sont réunis à la terrasse du café de la Tour, le 1^{er} septembre 2021 à 17h30.

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé au contrôle des comptes et bilan de l'exercice 2020/2021. Nous avons effectué les contrôles nécessaires et constatons que la comptabilité est tenue avec exactitude et que les pièces correspondent avec les écritures.


Nous constatons que l'exercice 2020/2021 se solde par une perte de **CHF 254.01** et que le capital l'association se monte au 30 avril 2021 à **CHF 26'542.13**.
Nous avons également vérifié que le solde auprès de la BCV se monte au 30 avril 2021 à **CHF 17'576.15**.

Nous remercions le caissier pour la tenue des comptes.

Sur la base de ce qui précède, nous vous recommandons, Mesdames et Messieurs:



ASSOCIATION DU PRESOIR DU CHÂTEAU DE LUTRY

- D'accepter les comptes 2020/2021, tels que présentés.
- De donner décharge au caissier.
-  - De relever les vérificateurs de leur mandat.

Les vérificateurs :

1^{er} vérificateur
Carlos Guillen

2^{ème} vérificateur
Pascal Barone

Lutry, le 1^{er} septembre 2021

7. Adoption des comptes

Suite aux divers rapports mentionnés ci-dessus, l'assemblée accepte les comptes tels que présentés

8. Décharge au caissier et au comité et relever la commission de son mandat

- L'Assemblée donne décharge au caissier, au comité et relève les vérificateurs des comptes de leur mandat.

9. Admissions – Démissions – Exclusions

4 admissions :

Monsieur	CHEVALLEY	Christophe
Monsieur	ENGLER	Olivier
Monsieur	GUEX	Dominique
Monsieur	TERRIN	René

Le secrétaire propose à l'assemblée d'accepter par acclamation ces 4 nouveaux membres.

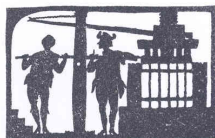
Décès :

Nous avons le regret d'annoncer le décès d'un membre durant l'année 2020-2021

Monsieur Roger FAVRE

Le secrétaire demande à l'assemblée de se lever et d'observer 1 minute de silence en sa mémoire.

Démission - Exclusion : aucune



ASSOCIATION DU PRESOIR DU CHÂTEAU DE LUTRY

10. Election du Président

Afin de reconduire le mandat de président en la qualité de Mr. Jean - Samuel Leuba pour l'exercice 2021-2022, le secrétaire François Suter demande à l'assemblée sa réélection par applaudissement.

M Samuel Leuba remercie l'assemblée pour la confiance témoignée et reprend les rennes pour la suite de l'assemblée.

11. Election du Comité

Le président annonce que le comité se représente soit :

Président :	Samuel Leuba
Vice-président :	François Rousseil
Trésorier :	Richard Dirac
Chef pressoir :	Jacques Paturel
Archiviste :	André Crisinel
Secrétaire :	François Suter

12. Election des vérificateurs

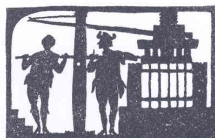
M. Pascal Barone est nommé 1^{er} vérificateur

M. Francesco Frangioni est nommé 2^{ème} vérificateur

M. Olivier Engler accepte de fonctionner comme suppléant

13. Présentation du nouveau vigneron par M. François Rousseil

Le vigneron pour l'exercice 2021-2022 sera M. Christophe Chevalley.
L'assemblée se réjouit d'accueillir ce vigneron dans notre association.



ASSOCIATION DU PRESOIR DU CHÂTEAU DE LUTRY

14. Propositions individuelles, divers

- Le Président remercie le futur vigneron.
- Mr. Christophe Chavalley remercie l'assemblée de sa confiance et présente la prochaine vendange. Il relève le défi et se prépare activement pour cette pressée.
- Le chef pressoir fait circuler la feuille pour inscription des bénévoles pour s'activer lors de la prochaine pressée.
- Le syndic, Monsieur Charles Monod, transmet les salutations de la municipalité.
- L'assemblée remercie par applaudissement notre vigneron Stéphane Blondel pour tout le travail effectué pour le millésime 2020, il se voit décerner par le président son diplôme du vigneron de l'année 2020 de l'association.
Le vigneron remercie tous les membres de l'association qui ont œuvré lors de la pressée à la réussite de ce millésime 2020.

L'assemblée est close à 20h19

2^{ème} partie :

- Dégustation du millésime 2020
- Distribution des bouteilles aux membres qui en ont fait la demande auprès de notre vigneron Stéphane Blondel.
- Un apéritif est offert aux membres présents à l'issue de l'assemblée

Au nom du Comité
le secrétaire
François Suter